

08 DEC. 2010

8322

Le Président

Monsieur Michel GAILLARD

Président de la Commission Particulière du
Débat Public sur le prolongement du RER E
(EOLE)

Tour Pacific – bâtiment Est

11 cours Valmy

92977 PARIS LA DEFENSE 7

Le, 07 DEC. 2010

Objet : Projet d'extension du RER E (EOLE)

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier de l'audition publique que vous avez organisée le 23 novembre 2010 à Cergy-Pontoise dans le cadre du débat public que vous présidez pour le prolongement du RER E (EOLE). Cette réunion a permis à la Communauté d'agglomération et aux partenaires du Val d'Oise de présenter au maître d'ouvrage et à la Commission Particulière les attentes du territoire.

La situation très difficile des transports en commun en particulier sur la branche de Cergy du RER A (trains bondés, irrégularités, temps de parcours très longs, fréquence insuffisante), pénalise au quotidien les voyageurs de ce grand pôle structurant de l'Île-de-France¹, habitants, étudiants et actifs qui viennent sur l'agglomération ou qui en partent.

Préoccupés de cette grave situation, les élus de Cergy-Pontoise et les responsables institutionnels demandent que Cergy-Pontoise bénéficie des retombées des grands projets d'infrastructures ferrées qui vont être réalisés au cours des prochaines années et qui vont mobiliser une grande partie des financements dévolus aux transports en commun en Île-de-France.

Certes, le soulagement que EOLE apportera au « tronçon central » devrait améliorer la régularité du RER A. Néanmoins, Cergy-Pontoise ne peut pas accepter que le renforcement des fréquences du RER A soit suspendue à la réalisation de la LNPN, comme cela a été expliqué lors des réunions du débat public, alors que ce projet est encore incertain.

¹ 200 000 habitants, 100 000 emplois, 25 000 étudiants

Cergy-Pontoise demande que le projet EOLE prenne en compte l'environnement dans lequel il s'inscrit, et souhaite recevoir des assurances et des garanties concernant les améliorations demandées pour répondre aux besoins de l'agglomération :

- Augmentation du nombre de trains sur la branche du RER A en rapport avec le nombre de voyageurs² et avec le développement de l'agglomération³ dans le cadre de la politique du logement soutenue par l'Etat et le Conseil Régional.
- Création de correspondances entre Nanterre et Poissy de Eole avec le RER A et les Tangentielles pour mettre en réseau les grandes infrastructures ferrées existantes et futures et répondre aux besoins croissants de déplacements de banlieue à banlieue :
 - . à Sartrouville : correspondance de Eole avec le RER A et la Tangentielle Nord ;
 - . à Achères : correspondance de Eole avec le RER A et la Tangentielle Ouest.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées *l'incrédule*

Le Président
Dominique LEFEBVRE



Copie :

STIF : Jean-Paul HUCHON, Président
RFF : Hubert DUMESNIL, Président

Préfecture de Région : Daniel CANEPA, Préfet,
Préfecture du Val d'Oise : Paul-Henry MACCIONI, Préfet

² 45 000 voyageurs/jour branche du RER A à Cergy-Pontoise (RERA et transilien)

³ (1300 logements par an pendant 15 ans)